



APPEL DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE DU 30 AVRIL 2020

La santé avant tout !

Pas de protection, pas de travail !

La Commission Exécutive de la Fédération des Services publics réunie ce jour dénonce l'abandon des responsabilités des plus hautes autorités de l'État dans la gestion de la catastrophe sanitaire de la pandémie du COVID-19. Par centaines de milliers, les territoriaux se sont retrouvés en première ligne pour assurer la continuité du service public. **Il a fallu et il faut se battre pour avoir des protections pour travailler, il a fallu et il faut se battre pour que nos instances, à commencer par les CHSCT, soient convoquées.** Si des employeurs ont respecté les représentants du personnel, ce dont nous nous félicitons, force est de constater que nombre d'entre eux se sont vautrés dans une dérèglementation inadmissible, dans des comportements honteux, contraignant leurs agent-e-s à travailler sans protection ou sur des tâches non essentielles. Honte à ceux qui mettent leurs agent-e-s en danger ! Sans dédouaner les employeurs locaux, c'est bien le gouvernement qui porte l'entière responsabilité du désastre en cours. Édouard Philippe a confirmé la date du 11 mai annoncée par le Président de la République avec la reprise de l'activité par la

Nous l'affirmons, nous sommes pour en finir avec le confinement et pour la reprise du travail. Mais pas à n'importe quel prix et n'importe comment, avec toutes les garanties sanitaires.

réouverture partielle des structures de la petite enfance et de l'école élémentaire notamment. Mais il continue à installer le flou dans la mise en œuvre de ses décisions en donnant la possibilité aux parents de décider eux-mêmes du destin de leur enfant.

Dans le même temps, il n'offre aucune garantie de protection maximum pour les agent-e-s du service public qui devront assurer leurs missions dans des conditions sanitaires qu'ils ne connaissent pas afin que le Medef dispose au plus vite de la main-d'œuvre nécessaire à la sauvegarde du profit du patronat et des actionnaires.

Il assume qu'il n'y aura aucun test, qu'aucune distribution massive, gratuite, ni ciblée de masque ne sera organisée par les services de l'État et qu'aucune obligation en ce sens ne sera faite à nos employeurs à qui pourtant incombe la sécurité des agents en situation de travail. Il n'a livré quasiment aucune information sur

les moyens permettant cette réouverture sans mettre en danger les élèves, leurs familles, les personnels et sans provoquer une seconde vague de l'épidémie.

Nous l'affirmons, nous sommes pour en finir avec le confinement et pour la reprise du travail. Mais pas à n'importe quel prix et n'importe comment, avec toutes les garanties sanitaires. Pas de protection, pas de travail c'est clair, cela veut dire que nous ne travaillerons pas sans la garantie de la préservation de notre santé. Les agent-e-s du service public sont fier-e-s d'exercer leurs missions au service de l'intérêt général. Pourtant, force est de constater que ce gouvernement n'entend pas leurs revendications légitimes que le travail ne doit pas les mener à risquer leur vie et celles de leurs proches.



Le confinement est une décision purement politique et non médicale, produite par les politiques successives d'austérité, de réduction des coûts, des dépenses de santé, du nombre de fonctionnaires afin de privatiser les services publics potentiellement rentables.

La loi dite d'urgence sanitaire, les ordonnances prises contre les droits des salariés au nom de la sauvegarde de l'économie et les dernières mesures gouvernementales représentent une remise en cause des libertés démocratiques sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. La déréglementation totale s'installe : au prétexte de l'encombrement prévisible dans les transports des horaires décalés vont imposer une flexibilité généralisée, y compris dans les collectivités au nom du déconfinement, tout cela pour camoufler le choix politique de ne pas faire de tests systématiques de salariés, seule mesure à même de réellement protéger la population. Les pouvoirs des préfets vont être étendus, les prérogatives des instances de représentation du personnel vont être limitées.

Dans le même temps, partout, la colère gronde. Personne n'est dupe sur les intentions gouvernementales d'utiliser la situation pour s'attaquer aux libertés démocratiques : il interdit les rassemblements de plus de 10 personnes mais autorise par ailleurs d'être 15 élèves par classe ou des millions dans les transports en commun !

Dans cette situation, nous ne pouvons que réaffirmer nos revendications : c'est pourquoi la fédération des Services publics exige que les instances paritaires, CT et CHSCT de plein exercice ou CSE et CSSCT pour les offices de l'habitat, les entreprises de thanatologie et services de l'eau, soient réunies dans les meilleurs délais afin d'examiner les Plans de retour à l'activité et les conditions de protection des agents face au Covid-19 dans les collectivités territoriales et établissements publics assimilés.

La Fédération des Services publics réaffirme son mot d'ordre : « pas de protection, pas de travail » et par conséquent exige que les agents en situation de télétravail ou placés en Autorisation spéciale d'absence, notamment pour garde d'enfant y compris après le 11 mai s'ils choisissent de ne pas mettre leurs enfants à l'école, soient prolongés et confortés dans ces positions sur les semaines à venir et tant que la situation sanitaire l'exigera.

En restant confiné dans la peur pour soi et pour les siens, la lutte des classes est difficile : il y a deux mois, nous voulions bloquer le pays pour gagner la bataille du progrès social. Là, le gouvernement bloque le pays

pour empêcher la lutte des classes ! Nous refusons de nous adapter à cette situation tronquée : aucun accord pour supprimer des congés ne doit être signé, aucun protocole d'engagement mutuel. Nous devons impérativement renforcer nos syndicats pour construire le rapport de force nécessaire pour contrer.

LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS RÉAFFIRME SES REVENDICATIONS

- pour les 32 heures, les 1800 € minimums, la retraite à 60 ans, le développement des services publics et d'une fonction publique sous statut et exige :
- l'abrogation de la loi d'urgence et toutes les ordonnances de déréglementation, défavorisant uniquement les travailleurs au profit du patronat,
- l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique,
- l'abandon du processus de loi sur les retraites par points, adoptée à coup de 49-3,
- le retrait du projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » (3D)

La Commission Exécutive de la Fédération des Services publics, constatant que les mesures nécessaires à une reprise en toute sécurité ne sont pas réunies et ne le seront pas le 11 mai, **refuse de cautionner de près ou de loin, sous couvert d'union nationale, l'incurie du gouvernement dans la gestion de cette crise pandémique et se tiendra aux côtés des salariés et des agents territoriaux s'ils estiment nécessaire d'user de leur droit de retrait pour la sauvegarde de leur santé.** Elle rappelle que nous mettons à disposition des syndicats un modèle de courrier commun Fdsp/Ferc pour interpeller les maires et exiger de ne pas ouvrir dans ces conditions et rappelle le préavis de grève mis à leur disposition, si besoin, pour l'ensemble du mois de mai 2020.

**Le mépris,
le foutage de gueule
ça suffit !**